

<https://enseignants.se-unsa.org/CA-de-l-UNSS-les-projets-se-multiplient-malgre-la-crise-sanitaire>



CA de l'UNSS : les projets se multiplient malgré la crise sanitaire

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : mardi 4 mai 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le conseil d'administration de l'UNSS du 16 avril a traité plusieurs sujets : exercice budgétaire 2020 et budget prévisionnel 2021, évolution du contrat-licences, carte passerelle Usep-UNSS.

Le SE-Unsa y a fait valoir tous ses arguments pour le sport scolaire.

En préambule, le SE-Unsa a souligné l'implication des professeurs d'EPS animateurs d'AS, ainsi que leur capacité d'adaptation et leur volonté de faire vivre le sport scolaire malgré la crise.

Exercice budgétaire 2020 et budget prévisionnel 2021 : entre initiatives et solidarité

Sans surprise, l'exercice budgétaire 2020 a été excédentaire, compte tenu du contexte sanitaire qui a constitué un frein dans la mise en œuvre des activités des AS.

Sur les 6,9 millions d'euros économisés, il a été proposé et validé la répartition suivante :

- 1 500 000 euros supplémentaires dévolus aux crédits d'animation, afin notamment de tenir compte du coût des transports ;
- une aide aux AS de 2,4 millions d'euros sur le contrat-licences 2021 ;
- une réduction du coût du contrat-licences d'un montant global d'1,5 million d'euros ;
- la création de 10 postes de personnels de droit privé d'un montant de 500 000 euros ;
- un fonds de réserve de 1 million d'euros en prévision de changements attendus en 2021.

Le budget 2021 dont il a été question lors des instances précédentes a, quant à lui, été adopté à l'unanimité.

Carte passerelle USEP-UNSS : vers un rapprochement du premier et du second degrés autour du sport scolaire

L'objectif de cette carte passerelle est de favoriser l'inscription des jeunes en clubs. Elle sera désormais proposée aux futurs élèves de 6e qui auront la possibilité de s'essayer à diverses activités sportives proposées par la plateforme *Mon club près de chez moi*.

Le dispositif a déjà fait ses preuves dans le premier degré où, selon Véronique Moreira, présidente de l'Usep, près d'un enfant sur deux s'inscrit dans un club à l'issue de l'expérimentation. La carte passerelle est réservée aux licenciés de l'UNSS, qui pourraient ainsi bénéficier de trois séances d'une activité sportive dans un club, avec la possibilité de tester plusieurs sports avant d'arrêter leur choix.

C'est le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) qui assurera les jeunes inscrits dans le dispositif.

Évolution du contrat-licences : la discussion est en cours

La direction nationale a sondé les animateurs d'AS de l'ensemble du territoire afin de recueillir des propositions visant à faire évoluer le contrat-licences.

Le SE-Unsa a réitéré ses propositions :

- une diminution du montant du contrat personnalisé pour les petits établissements qui ont moins de 400 élèves soit moins de 3 animateurs d'EPS grâce à la modification du plancher ;
- une modification du plafond pour diminuer le montant du contrat personnalisé pour les grands établissements qui ont plus de 1500 élèves ;
- une baisse de 1 sur le paramètre *type d'établissement* pour tous les lycées ;
- une réduction de 20% du montant du contrat licence pour tous les collèges Rep.

Pour le SE-Unsa, ces propositions sont pertinentes puisque la directrice nationale, parmi les pistes proposées, a retenu une baisse généralisée pour l'ensemble des lycées (50% de réduction sur les LP, 20% sur les lycées GT) et

CA de l'UNSS : les projets se multiplient malgré la crise sanitaire

la réduction de 20% pour les collèges Rep, réduction qui pourrait être étendue à l'ensemble des collèges.

Une commission émanant des représentants de l'Assemblée générale, dont fait partie le SE-Unsa, se réunira prochainement pour poursuivre la discussion et arrêter des propositions.